
Bilan des contrôles Urssaf en Ile-de-France

Un quart des sociétés de surveillance humaine contrôlées par l'Urssaf en région parisienne étaient en infraction lors d'une opération effectuée fin février, indique un rapport de l'organisme public, transmis à En Toute Sécurité par l'ADMS.

Sur 99 sites contrôlés et 208 salariés vérifiés, les 70 inspecteurs mobilisés ont constatés que 25 sociétés étaient en infraction et 45 salariés dissimulés, représentant 3,2 M€ de cotisations éludées. Un redressement de 0,3 M€ a été finalisé le jour même avec une entreprise, tandis qu'une société a vidé ses locaux dans la nuit même suivant le contrôle. Deux sociétés épinglées avaient le même donneur d'ordre qui a été mis en cause pour recours sciemment à ce type de prestataire. L'Urssaf souligne qu'elle a déjà envoyé plusieurs lettres d'avertissement à des donneurs d'ordre et que la délivrance des attestations peut être bloquée.

Au cours des cinq dernières années, 287 contrôles ont été réalisés par l'Urssaf en Ile-de-France, dont 82 opérations portant sur la lutte contre le travail illégal. Durant cette période, les redressements ont atteint un montant de 10,3 M€, dont 4,8 M€ pour des questions de travail illégal.

L'ADMS a fait de la lutte contre le travail illégal un de ses axes de travail principal puisque ses premières actions sur ce sujet datent de 2005. L'organisation, en partenariat avec l'USP, le SNES et divers services administratifs concernés, finalise un document d'une cinquantaine de pages sur ce thème destiné aux donneurs d'ordre afin qu'ils soient informés de leurs diverses obligations. ■